

[Texte]

une différence entre obtenir un permis de pêche et publier une étude spécialisée dans un domaine scientifique de haute teneur. Nous sommes en mesure de faire la différence entre les deux.

• 1050

Dans l'ensemble votre ministère, si je le compare aux autres que nous avons entendus depuis le début que ce Comité siège, est un des plus faible. Et le fait que vous faites supporter l'incapacité de votre ministère au fait que votre service ou vos services sont de relative importance au Québec est un argument contre lequel nous nous battons précisément. Puisque s'il fallait que le gouvernement fédéral détermine le volume et la qualité de ses services sur le degré et l'importance des services qu'il fournit au Québec, le reste du pays... et je fais, monsieur le président, référence aux francophones hors Québec, ceux pour lesquels nous nous battons le plus, seraient finalement non pas des citoyens de seconde zone mais de troisième zone.

Ce me semble tout à fait inacceptable qu'un ministère aussi vieux que le vôtre dans la Confédération canadienne ait finalement la note la plus basse de performance face à l'objectif de servir la clientèle dans les deux langues officielles quand, dans la plupart des coins des Maritimes, cette clientèle est à presque majorité d'allégeance ou de langue francophone. Ce me semble, monsieur le président, tout à fait inacceptable. Et d'autant plus inacceptable que ce que vous nous proposez ce matin comme remède, un centre de recherche à Moncton, vous êtes d'accord avec moi pour dire qu'avant que ce centre de recherche soit opérationnel, il faudra attendre encore plusieurs années. La région du golfe, c'est une division géographique qui demeurera bien en deça de l'objectif à poursuivre si votre politique de recrutement et vos objectifs de service ne sont pas adéquats. Et finalement, votre programme de bourses études, c'est une mesure à long terme et qui ne corrige pas dans l'immédiat les faiblesses de votre ministère. Et qui plus est, vous avez un ministre à la tête de votre ministère qui, si je ne m'abuse, est originaire des Maritimes depuis déjà plusieurs années. Par conséquent s'il y a un ministère où l'effort de redressement aurait dû être constaté, il aurait dû être constaté pas seulement depuis deux ans.

Par conséquent, je regrette de vous dire que votre présentation ce matin est la plus faible qu'il m'a été donné de connaître et, quant à moi, elle est tout à fait inacceptable. Il est certain et il est évident lorsqu'on lit le rapport du commissaire aux langues officielles où il dit: Que la situation en 1980 semble encore moins bonne cette année. Le pourcentage des francophones est un peu inférieur à celui de l'an dernier.

Comment voulez-vous que nous nous convainquions que vous êtes sur la voie du redressement quand, en fait, la situation semble s'appauvrir d'année en année et que les correctifs que vous nous présentez sont des correctifs tout à fait, bien sûr, souhaitables mais qui ne donneront des résultats que dans l'an 2000 lorsqu'on fêtera le bi-centenaire de la Confédération canadienne.

Je vous le dis, monsieur le président, cette situation-là est tout à fait inacceptable et c'est un des ministères qu'il va nous falloir reconvoquer dans six mois, puisque les correctifs entre-

[Traduction]

In comparison to the other departments we have heard since the beginning of our work, your department is generally one of the poorest. The fact that you justify your department's weakness by saying that there is relatively little demand for your services in Quebec is an argument that we are attacking specifically. If the federal government were to base the quantity and quality of its services on the importance of the services it provides in Quebec, then the rest of the country... and I am referring, Mr. Chairman, to the francophones outside Quebec, those whose rights we are chiefly trying to defend, would eventually become, not second-class citizens, but third-class citizens.

I consider it completely unacceptable that a department as old as yours has the poorest performance in serving its clients in the two official languages, particularly since most of your clients in most parts of the Maritimes are francophones. This is completely unacceptable in my view, Mr. Chairman. It is particularly unacceptable since the solution you propose this morning is a research centre in Moncton. You would surely agree that it will be several years before this research centre is operational. The gulf region is a geographical division which will fall far short of meeting the objectives if your recruitment policy and service objectives are not adequate. Finally, your scholarship program is a long-term measure which will not correct your department's weaknesses in the near future. Moreover, you have had a minister for several years who is from the Maritimes. Consequently, if there was to have been some corrective action in your department, it should have been taking place earlier than two years ago.

Consequently, I am sorry to say that your presentation this morning is the poorest I have heard, and in my opinion it is entirely unacceptable. The Commissioner of Official Languages makes the point very clearly in his report when he states: that the situation in 1980 seems even poorer. The proportion of francophones is somewhat lower than it was last year.

How do you hope to convince us that you are on the road to recovery when the situation actually seems to be getting worse each year and when the corrective measures you outline, while desirable, will not produce results until the year 2000, when we will be celebrating the bicentennial of Confederation.

I repeat, Mr. Chairman, that this situation is utterly unacceptable, and that this is one of the departments that we will have to call back in six months, because the corrective action